

BTP

Ingénierie de la construction et énergétique

La spécialité **BTP** assure **une formation dans le domaine du calcul statique et dynamique des structures et des matériaux béton armé, béton précontraint et métal pour les ouvrages neufs (bâtiments, ouvrages d'art, ponts)**. L'utilisation de l'informatique permet de maîtriser la technique des éléments finis **adaptés au bâtiment et aux travaux publics**. Les entreprises des **Travaux Publics** réalisent des infrastructures (routes, canalisations) et des ouvrages d'art et de génie civil, tels ponts, barrages, pistes d'aéroports, etc. Elles construisent et entretiennent les équipements en :

aménageant le cadre de vie : voirie, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, stades, équipements sportifs ;

améliorant l'environnement : collecte et traitement des eaux usées et des déchets, équipements antibruit et antipollution ;

permettant aux hommes de mieux communiquer : routes, voies ferrées, navigables, aéroports, métros, tramways, ponts, tunnels, viaducs, réseaux de télécommunication ;

mettant à leur disposition eau potable, électricité et gaz

Licence L3 Ingénierie des structures du BTP (LG03501A)

CONDITIONS D'ENTRÉE

La troisième année de licence (L3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur BTP (L2, BTS, DUT, DEUST).

[CONSULTEZ LA FICHE NATIONALE](#)

Licence L3 Ingénierie des Travaux Publics (LG03502A)

CONDITIONS D'ENTRÉE

La troisième année de licence (L3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur BTP (L2, BTS, DUT, DEUST).

[CONSULTEZ LA FICHE NATIONALE](#)

Licence L3 Économie de la construction (LG03506A)

CONDITIONS D'ENTRÉE

La troisième année de licence (L3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur BTP (L2, BTS, DUT, DEUST).

Diplôme d'Ingénieur du Cnam - Spécialité Bâtiment (CYC8301A)

CONDITIONS D'ENTRÉE

Le diplôme est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur BTP (L2, BTS, DUT, DEUST). L'accès au diplôme peut également se faire en L1, L2 ou L3 par le dispositif de la validation des études supérieures (VES), en particulier pour les titulaires d'un Bac+2/+3 dans le domaine de l'architecture ou des sciences et techniques. Il est également possible d'utiliser le dispositif de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

[CONSULTEZ LA FICHE NATIONALE](#)

Contact

Pour toute 1ère inscription en cours du soir et/ou en formation ouverte à distance, veuillez solliciter un RV avec un Conseiller formation, par mail à **contact@ipst-cnam.fr**, en indiquant l'objet de votre prise de contact, vos disponibilités ainsi que votre numéro de téléphone.



<https://ipst.cnam.fr/formations-a-la-carte/diplomes/btp-1066237.kjsp?RH=1537965782618>